

Le flash RH n°35 de décembre 2010 présente la politique de votre rémunération pour 2011. L'entreprise prévoit une augmentation générale de 1,5 % avec un plancher de 40 € pour les OETAM, de 1,4 % pour les réseaux et de 1,3 % pour les cadres sur une base plafonnée de 6500 € (soit 84,5 € d'augmentation). Nous ne parlerons pas des augmentations individuelles (théoriquement au mérite) dont l'attribution se fait à la tête du client.

VOICI POURQUOI la CGT Pierre Fabre n'a pas signé l'accord sur les salaires

Les négociations salariales ne devraient concerner que le salaire direct donc les augmentations générales.

Tout le reste devrait être négocié séparément.

Avec une année 2010 aussi exceptionnelle, nous espérions que l'entreprise rattrape l'écart abyssal entre les moyennes de salaire chez Pierre Fabre et celles des autres industries pharmaceutiques affiliées au LEEM (-0,46 à -19,69 % cf. lettre de la CGT n°35).

Mais NON ! 40 € pour les OETAM, 32 € pour les 6B, 43 € pour les 7B !!!

Quand on sait que les dépenses de la vie courante ont **et** vont fortement augmenter (électricité 3 %, assurances de 2,5 à 5 %, TVA des opérateurs internet et de téléphonie, énergie +11,1 %, carburant +12.5 % produits frais +6.5 % (source INSEE 2010) ...)

Quand on sait que nous devons travailler plus longtemps avant d'atteindre la retraite.

Finalement, cette augmentation de salaire est tout juste un maintien de pouvoir d'achat pour le mois de janvier.
Dès février, nous perdrons déjà du pouvoir d'achat !

En aucun cas, le principe d'une « récompense » exceptionnelle ne peut se substituer à une augmentation de salaire conséquente en adéquation avec les résultats exceptionnels de 2010, avec les différences de salaire avec le LEEM, avec les augmentations de dépenses de première nécessité.

VOEUX 2011

La CGT Pierre Fabre vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2011.

Notre vœu le plus cher ?

Que, lors des prochaines élections professionnelles de mai 2011, vous votiez CGT

Car il est enfin temps d'en finir avec un syndicalisme au service de la Direction,

Et non au service des salariés !

Cela permettrait d'avoir enfin des véritables négociations !

Pour preuve, cette année, les résultats des augmentations étaient annoncés une semaine avant les négociations obligatoires par le syndicat majoritaire au service de la Direction.

Et ce, à l'euro prêt ! Impressionnant, non ?

Avant la réunion paritaire, nous avons évoqué, à la Direction des Ressources Humaines du groupe, l'utilité de notre présence puisque les dés semblaient pipés d'avance ! Il a nié cette connivence...

Au vu des résultats des négociations salariales :

- ⇒ **Comment la direction ose-t-elle encore parler de dialogue social au sein du groupe Pierre Fabre ?**
- ⇒ **Nous nous posons la question de l'utilité des réunions paritaires et de notre présence à ces réunions.**
- ⇒ **Nous trouvons ces méthodes indignes et non respectueuses des organisations syndicales et donc des salariés !**